

De : [Carol Montreuil](#)
À : [Greffé](#)
Objet : Dépôt du mémoire de l'Association canadienne des carburants (ACC) – Dossier R-4353-2026
Date : 21 septembre 2026 10:41:57
Pièces jointes : [image001.png](#)
[image002.png](#)
[image003.png](#)
[image004.png](#)
[image005.png](#)
[Dossier R-4353-2026 - Mémoire GSR - ACC - Régie - Sept 2026 .pdf](#)

Avertissement: Ce message provient de l'extérieur de la Régie et pourrait être malicieux. Attention aux hyperliens et aux pièces jointes. En cas de doute communiquez avec les Services informatiques.

Madame la Secrétaire,

Dans le cadre de la consultation publique portant sur les modalités réglementaires, tarifaires et contractuelles applicables au gaz de source renouvelable (GSR), je vous transmets, au nom de l'Association canadienne des carburants (ACC), notre mémoire intitulé *Consultation publique sur les modalités réglementaires, tarifaires et contractuelles applicables au gaz de source renouvelable (GSR)*.

Alors que le ministère s'interroge sur les ajustements tarifaires nécessaires face aux coûts du GSR, l'ACC démontre dans ce document qu'un simple aménagement des mécanismes de socialisation ne saurait suffire à protéger la compétitivité du tissu industriel québécois. Notre mémoire met en lumière les limites structurelles et économiques de la filière, l'absence de prévisibilité sur l'évolution des coûts à long terme, ainsi que la nécessité d'assortir le cadre réglementaire de garde-fous stricts.

Nous demeurons à la disposition de la Régie pour présenter nos observations et répondre aux questions des régisseurs lors des prochaines étapes de cette audience.

En vous remerciant de l'attention portée à nos travaux, je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire, l'expression de mes sentiments distingués.

Carol Montreuil

Vice-président de l'est du Canada

carolmontreuil@carburantscanadiens.ca | canadianfuels.ca

t. 514.949.7550



